

**Aujourd'hui, on vous propose
de participez à une**

**EXPÉRIENCE
CHOUETTE !**



Tyto alba



Crédit photo: Thierry Creux - Ouest-France, pour Volée de piafs

Notre démarche est de **recenser les nichoirs existants** et **mettre en place un protocole pour connaître leur utilisation par les couples nicheurs.**

Notre objectif principal ?

Évaluer l'utilisation des nichoirs par l'espèce : Sont-ils largement occupés ? Quels sont les facteurs susceptibles d'influencer cette utilisation (modèle de nichoir, matériaux utilisés, emplacement, orientation, milieux environnants...)?

Les données collectées fourniront une première réponse sur l'intérêt du dispositif et sur les modalités à promouvoir pour une utilisation optimale.

Notre objectif secondaire ?

Contribuer à l'amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce en Bretagne.

Nous nous laissons 5 ans pour obtenir les premiers résultats. Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, il vous suffit simplement de remplir la feuille de recensement et de la renvoyer à l'adresse indiquée.

Un grand MERCI par avance !

CONTACT

Eloïse Le Coent au **06 95 93 33 01**
ou par mail : eloise.lecoent22@gmail.com ou

l'ASPAS: **Jean-Philippe Bouveret**,
delegation22-29@aspas-nature.org

en indiquant comme titre de message :
"recensement.nichoir_chouette-effraie_2020"

Si vous avez rempli la fiche de recensement et que vous souhaitez l'envoyer par voie postale :

- 12 Val de Kernu, 22 700 LOUANNEC.

Avec la collaboration/ soutien de :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



CENB/ Pôle
ornithologie
2019-2020



G.E.O.C.A



L'Effraie des clochers

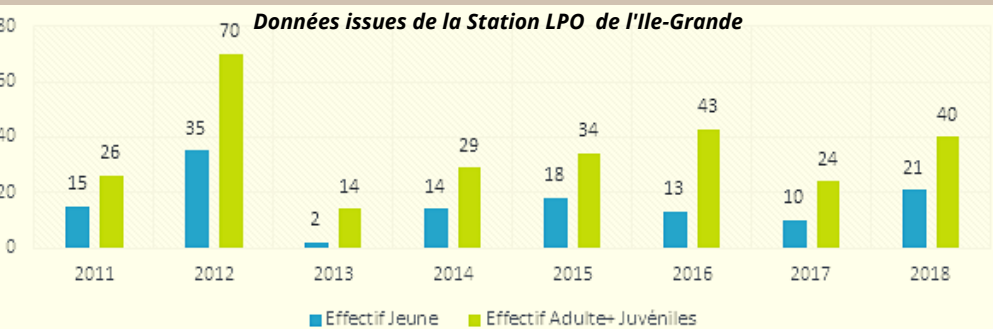
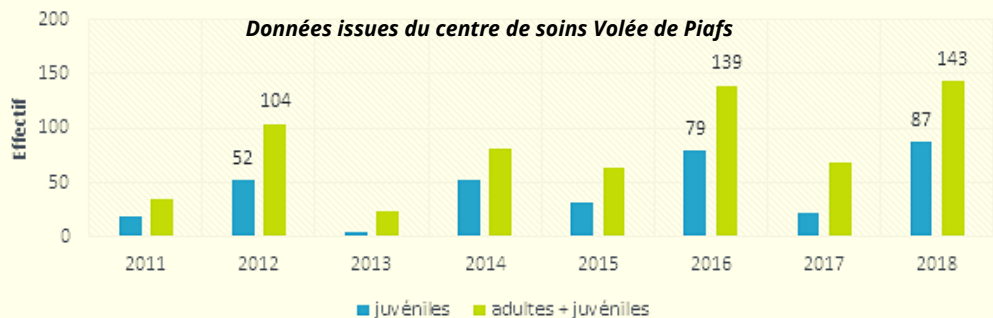
Évaluation des nichoirs à Effraie
sur le territoire de Bretagne

Campagne 2020

Des connaissances lacunaires

L'Effraie des clochers est en déclin en Europe et en France. L'espèce est notamment menacée par la raréfaction de ses zones de nidification et de chasse, en lien avec la rénovation des bâtiments et l'intensification des pratiques agricoles, et par le trafic routier. Nos connaissances sur l'Effraie des clochers sont lacunaires à l'échelle régionale. Si l'espèce demeure bien répartie en Bretagne, il est difficile de mesurer l'évolution de sa population. Les données disponibles sont essentiellement opportunistes : observations ponctuelles, accueils en centres de soins... Des mesures de densité de population sont donc nécessaires pour préciser la tendance démographique de l'espèce.

Exemple de données opportunistes : les centres de soins en Bretagne.



Thierry Creux - Ouest-France, pour Volée de piafs

Les graphiques ci-dessus désignent le nombre d'accueil réalisé sur la période 2011 à 2018, au centre de Soins Volée de Piafs (graph.1) et à la Station LPO de l'Île-Grande (graph.2).

Si on comptabilise l'ensemble des accueils dans les deux structures, on a plus de 180 accueils en 2012, 2016 et 2018, les années de forte demande. **Les centres de soins de Bretagne sont des observatoires et créateurs de données pour cette espèce mais ne permettent en aucun cas de connaître l'état de santé de la population sauvage.**

La conservation de l'effraie des clochers



Juridiquement, l'Effraie des clochers est protégée par les articles 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Washington et à l'Annexe C1 du règlement CEE/CITES.

(<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Effraie-des-clochers.pdf>)

Des solutions de conservation existent :

- L'aménagement des bas-côtés des espaces routiers avec des haies et des talus ;
- La création ou restructuration des espaces bocagers et de la trame verte ;
- La sensibilisation à "utiliser" l'Effraie des clochers comme auxiliaire agricole dans la lutte biologique ;
- La pose de nichoirs (voir les propositions de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et de l'ASPAS)